

AUTORISATION PROVISOIRE DE TRAVAIL (APT)
POUR LES ETUDIANTS ETRANGERS
DEPARTEMENT DE L'AUBE

Vous êtes étudiant étranger et vous souhaitez travailler en France pendant vos études?

Vous devez faire les démarches pour obtenir une **Autorisation Provisoire de Travail (APT)** auprès de la **Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP)**.

OBTENTION de l'APT

Pièces à fournir pour la délivrance d'une Autorisation Provisoire de Travail :

Le dossier de demande doit être déposé à la Direction Départementale du Travail du département où réside l'étudiant étranger.

Étudiant travaillant pendant les vacances universitaires (travail à temps complet autorisé)

- Lettre de demande écrite de l'intéressé
- Photocopie du récépissé ou de la carte de séjour
- Photocopie de la carte d'étudiant
- Promesse d'embauche de l'employeur ou contrat de mission pour les agences d'intérim avec les précisions suivantes :
 - o Durée du contrat avec dates de début et de fin
 - o Qualification du poste occupé
 - o Rémunération
- Idem pour les vendanges : pour ceux qui passent par l'intermédiaire du point Vendanges ANPE joindre le récépissé de présentation au guichet

Étudiant travaillant au cours de l'année universitaire (travail à temps partiel – durée maximale autorisée 17h30 par semaine)

- Lettre de demande écrite de l'intéressé
- Photocopie de la carte de séjour
- Photocopie de la carte d'étudiant
- Promesse d'embauche de l'employeur avec les précisions ci-dessous :
 - o Durée du contrat avec dates de début et de fin et répartition des heures
 - o Qualification du poste occupé
 - o Rémunération

ADRESSES UTILES

Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (D. D. T. E. F. P.)

mardi et jeudi matin
2, rue Fernand Giroux - BP 368 - 10025 Troyes Cedex
Tél. : 03 25 71 83 35
Main d'Oeuvre Etrangère - Mme DUBOST

Service de renseignements en droit du travail de la DDTEFP de la Marne

Tél. : (n° indigo) 0 820 327 860

Inspection du travail

du Lundi au Vendredi de 9h à 11h30
7, rue Rogier – 51084 REIMS Cedex
Tél. : 03 26 87 04 05

CROUS de Reims – Service Emploi Etudiant

du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
34, boulevard Henry Vasnier – 51100 REIMS
Tél. : 03 26 50 59 08
Mél : jobs@crous-reims.fr